

Réf: Dossier 454342

Avis de constitution

SOCIETE « MICLESOUA »

Siège ABIDJAN commune de cocody , quartier rivera
faya , route d'abatta près de la clinique padre pio, Lot
00, Ilot 0

Aux termes de la DSNV et des Statuts authentiques en date du 25/09/2025 reçus par Me Kramo Simplicite KOUAKOU,, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MICLESOUA »

Objet :

- Formation en sécurité routière;
- Conduite automobile ;
- Recrutement personnel chauffeur
- Gestion immobilière
- Sous-traitance
- Service de nettoyage

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN commune de cocody , quartier rivera faya , route d'abatta près de la clinique padre pio, Lot 00, Ilot 0

Dirigeant(s) M KODOU YAO MARIUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11825 du 27/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72766/GTCA/RC/2025 du 27/11/2025

